



Offre d'emploi : inspecteur en environnement (URB-2024-24)

La Ville de Saint-Colomban est à la recherche de candidat prêt à intégrer l'équipe jeune et dynamique du Service de l'aménagement, de l'environnement et de l'urbanisme. Située en pleine nature, la Ville de Saint-Colomban, qui constitue un milieu de vie unique et animé par l'esprit rassembleur de ses 18 443 habitants, connaît une croissance démographique majeure depuis quelques années. La Ville de Saint-Colomban est jeune de nature, innovatrice, audacieuse et soucieuse de l'environnement.

Le rôle de l'inspecteur en environnement

La personne titulaire du poste voit au respect et à l'application des règlements municipaux et provinciaux en matière d'environnement ainsi que les lois en vigueur afin d'assurer une utilisation rationnelle de l'espace, de préserver l'harmonie des différents milieux et la qualité de vie du citoyen. Elle :

- Analyse les demandes de permis reliés à son champ d'activité et émet les permis et certificats d'autorisation (exemple : installation septique, captage d'eau, intervention dans un cours d'eau, coupe d'arbres, poulailler urbain, arrosage, muret, remblai/déblai, etc.);
- Étudie les rapports des tests de sol pour l'implantation des installations septiques et s'assure de leurs recevabilités et procède à l'inspection et à l'acceptation des installations septiques;
- Rédige et émet des demandes auprès du ministère de l'Environnement et de la lutte contre les changements climatiques pour les projets liés à son domaine d'activité et de compétence;
- Prépare les demandes de prix pour les dossiers reliés à son champ d'expertise (exemples: tests d'eau pour la santé des lacs, les tributaires, la baignade, le contrôle des espèces exotiques envahissantes mise aux normes/vérification des installations septiques, devis relevé sanitaire, etc.);
- Participe à la préparation de certains appels d'offres sur invitation;
- Remplit des demandes de subvention;
- Coordonne des projets en lien avec l'environnement;
- Agit à titre de personne-ressource auprès des Associations de lacs;
- Participe à la gestion des matières résiduelles (GMR) : réponds aux demandes des citoyens, procède à la gestion des plaintes, assiste au comité de gestion, gestion du système d'autocollant, etc.;
- Participe activement à la prise en charge de l'écocentre : crée des partenariats de récupération, participe à la planification budgétaire, assiste aux rencontres de gestion, collige de l'information, etc.;
- Avise les propriétaires ou entrepreneurs enfreignant les règlements sous sa responsabilité, indique, s'il y a lieu, les correctifs à apporter;
- Collabore avec son directeur à la gestion des cours d'eau (entente MRC-Ville);
- Effectue l'inspection, rédige le rapport, informe son directeur qui assure le suivi avec la MRC.

Les tâches mentionnées reflètent les éléments caractéristiques de l'emploi identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

Les qualifications requises

- Diplôme d'études collégiales lié à l'environnement et/ou toute autre combinaison de formation et d'expérience jugée pertinente ;
- Détenir un permis de conduire de classe 5 valide;
- Excellente maîtrise de la langue française (écrite et parlée);
- Approche client;
- Être rigoureux dans la gestion des dossiers et autonome.

Les conditions de travail

Il s'agit d'un poste syndiqué régulier à raison de 36.5 heures par semaine. Le salaire et autres conditions de travail sont déterminés par la convention collective en vigueur.

Le tout vous intéresse ?

Le Service des ressources humaines a bien hâte de lire votre curriculum vitae. Vous pouvez transmettre votre candidature **d'ici le 5 mai 2024** à : rh@st-colomban.qc.ca en inscrivant en objet le numéro d'offre d'emploi suivant : **URB-2024-24**.